

## Les moyens alternatifs

Il existe d'autres solutions pour certains de vos déchets végétaux...

### ► Une pelouse bien pensée

A la conception de vos espaces verts, utilisez de préférence des variétés de pelouse à pousse lente (certaines variétés de fétuques, Ray grass anglais...), qui ont l'avantage de consommer moins d'eau, nécessitent moins de passage de la tondeuse et produisent moins de déchets. Que des avantages !



### ► Des techniques à privilégier

Pour les tontes de jardin, le « mulchage » ou « paillage » : finement broyée (par des tondeuses équipées), la tonte est laissée sur place, ou déposée au pied des arbres, et devient un engrais naturel qui protège le sol des fortes chaleurs et du froid suivant la saison, tout en le nourrissant. Seule contre-indication, elle est à éviter lorsque la pelouse est trop haute car le poids de la tonte risque d'étouffer le sol. A pratiquer donc régulièrement pour avoir une belle pelouse.

## ► Du compost utile

25 % du poids des déchets contenus dans nos poubelles sont biodégradables. Un des meilleurs moyens pour diminuer ce volume est le compostage individuel. Il suffit d'un emplacement accessible et ombragé, près de la maison. Tout au long de l'année, les déchets organiques sont à y déposer.



**Ils vont dans le composteur :** légumes, fruits, tontes d'herbe, marc de café (avec le filtre), coquilles d'œuf et de moules (à concasser), feuilles et sachets de thé, papier absorbant, feuilles mortes, tailles de haies (moins d'un cm de diamètre), mauvaises herbes, papiers-journaux-cartons (sans adhésif et peu encré)...



**Ils n'y vont pas :** terre, sable, viandes, produits laitiers, tissus synthétiques, plastiques, métaux, verres, déchets sanitaires (couches culottes...), sacs d'aspirateurs...



Utiliser un composteur permet ainsi de réduire son volume de déchets mais donne aussi un amendement organique de qualité pour les parterres de fleurs ou autre partie du jardin, à moindre coût.

L'Agglo met à disposition des Valdorgiens, gratuitement, des composteurs en bois ou en plastique et leur bio-seau qui sert de « poubelle de cuisine ».

Contactez les services techniques communautaires pour demander les vôtres et en savoir plus !

**Pour plus d'informations sur les jours de collecte, les déchèteries et la carte d'accès, les composteurs, contactez le service Environnement et gestion des déchets de l'Agglo. Numéro vert, gratuit depuis un poste fixe : le 0800 29 39 91.**

01 - juillet 2009



**Les déchets végétaux, mode d'emploi**

**Tailler ses haies, tondre sa pelouse, ramasser les mauvaises herbes, couper les branches... Nombreuses sont les activités de jardinage qui génèrent un volume plus ou moins important selon la période de l'année.**





Cette brochure rappelle les gestes essentiels pour une collecte optimale des déchets végétaux à l'Agglo, mais donne aussi des pistes sur les réflexes à acquérir afin de gérer au mieux et limiter ses déchets de jardin et par là même réduire le coût de la collecte. Parce qu'une collecte mieux pensée par tous, ce sont des économies à la clé.

## Que faire des déchets végétaux ?

Deux possibilités s'offrent aux Valdorgiens quant à la collecte de leurs déchets végétaux :

- Le ramassage en porte-à-porte
- L'apport volontaire à la déchèterie

### ► La collecte

Les déchets végétaux sont collectés dans des conditions spécifiques :

- Pour les tontes de pelouse, feuilles et autres mauvaises herbes : en conteneur. L'ensemble des pavillons de l'Agglomération vient d'en être doté. Deux tailles de conteneurs sont proposées : 140 ou 240 litres en fonction des besoins.
- Pour les branches d'élagage : en fagot, à raison de 3 fagots (1,20 mètres de longueur maximum) par collecte.

Ces limites ont été fixées dans un cadre de maîtrise des coûts et de gestion technique du ramassage.

*Sont interdits : souches, troncs, terre ou produits de jardinage.*

Côté fréquence de collecte, le ramassage s'adapte à la nature : une fois par mois durant les mois les plus froids (décembre-janvier-février) et une fois par semaine le reste de l'année (consultez votre programme de collecte annuel).

Pour ceux qui, pour s'occuper de leur jardin, utilisent les services d'un prestataire, l'évacuation des déchets végétaux est du ressort de ce dernier et il ne doit donc pas utiliser la collecte en porte-à-porte comme un particulier.

Si vous avez une quantité de déchets végétaux supérieure à ce qui peut être ramassé en un passage, pensez à les présenter en plusieurs fois ou à les emmener à la déchèterie.



### ► Les déchèteries

Les déchèteries de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Vert-le-Grand, ou encore l'une des déchèteries mobiles (Cf. calendrier d'intervention sur [www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr)), acceptent les déchets végétaux. N'oubliez pas de vous munir de votre badge d'accès aux déchèteries (gratuit, sur demande auprès des services de l'Agglo).

- **Déchèterie de Sainte-Geneviève-des-Bois**  
13, rue Paul Langevin  
Tél. : 01 60 16 60 67

**D'avril à mi-octobre :**

du lundi au samedi de 9h à 18h, dimanche de 9h à 12h

**De mi-octobre à fin mars :** du lundi au samedi de 9h à 17h, dimanche de 9h à 12h

- **Déchèterie de Vert-le-Grand**  
Route de Braseux  
Tél. : 01 64 56 99 24

**D'avril à mi-octobre :**

du lundi au samedi (fermé le jeudi) de 9h à 12h00 et de 13h à 18h, dimanche de 9h à 12h

**De mi-octobre à fin mars :**

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermé le jeudi), dimanche de 9h à 12h



#### Autres déchets du jardinage : les emballages de produits phytosanitaires

Ces emballages ont contenu des produits potentiellement toxiques : ils sont donc considérés comme dangereux.

A ce titre, ils ne doivent pas être mis dans la poubelle dédiée aux emballages, mais déposés en déchèterie.